

# Engagés contre le pass sanitaire, ils se mobilisent devant un lycée de Caen

Opposés au pass sanitaire, ils estiment qu'il faut attendre avant de vacciner les jeunes. Trois militants sont allés à leur rencontre devant un lycée de Caen, lundi 6 septembre.



Des militants anti-pass sanitaire ont choisi le lycée Rostand, lundi 6 septembre 2021 à Caen (Calvados), pour un premier temps d'échange sur le vaccin avec les jeunes.

Leur mobilisation contre le pass sanitaire ne s'arrête pas aux manifestations du samedi. Elle trouve un écho en semaine également. Trois habitants de l'agglomération de Caen (Calvados) ont décidé d'aller à la rencontre d'élèves du lycée Rostand, à l'extérieur, lundi 6 septembre 2021, pour « échanger sur le vaccin, l'incitation des directeurs d'établissement et le principe de précaution ».

« Ils ne sont pas une population à risque »

Flora, Dominique et Arnaud ont pris sur leur temps libre pour aller débattre avec des jeunes, car disent-ils, « ils ne sont pas une population à risque et comme on a peu de recul sur les effets du vaccin, il n'y a rien qui presse pour qu'ils soient vaccinés. »

Ils réclament un débat pour opposer les « pour et les contre ». « Chacun est libre de se faire injecter le vaccin ou pas, mais on ne peut pas l'imposer, encore moins à des jeunes », estime Flora qui s'interroge : « Pourquoi cette hystérie à vouloir aller vite avec les collégiens et les lycéens ? » Ils rejettent en bloc le pass sanitaire qui pour eux crée des inégalités. « Empêcher un jeune d'aller faire du sport parce qu'il n'est pas vacciné, ou d'aller dans un espace culturel, c'est discriminatoire et c'est parfaitement condamnable », indique Dominique.

[EMPLLOI. Plus de 200 jobs étudiants à pourvoir à](#)

Tous les trois ont choisi de se mobiliser car ils estiment que le consentement des jeunes n'est pas « libre et éclairé comme il devrait l'être. » Ils n'excluent pas une nouvelle opération de ce genre aux abords d'un lycée ou d'un collège ces prochains jours.

A partir du 30 septembre 2021, le pass sanitaire sera étendu aux 12-17 ans, dans les lieux publics qui l'exigent déjà, et donc lors de sorties scolaires dans des musées par exemple, avec une petite nuance cependant. « Nous demanderons aux parents d'attester que leur enfant dispose d'un schéma vaccinal complet, sans qu'ils aient à présenter un QR Code, précise Christine Gavini-Chevet, rectrice de la région académique Normandie. Sinon, ils devront rester au sein de l'établissement ».